

**EXTRAIT DU REGISTRE DES**  
**DELIBERATIONS N°: 40**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-sept, le samedi 29 juillet à 18h30, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 24 juillet 2017, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

**NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7**

**PRÉSENTS : 6**

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, , Michel JORCIN, Patrick HUSTACHE  
Marc PARISET

**ABSENTS : Edouard BOS**

**POUVOIRS : 0**

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.



**OBJET : signature de la convention de mise à disposition à la Commune d'Oulles-en-Oisans d'un domaine privé (terrain et écurie de Madame Martine PINEL-VIEUX)**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la proposition de convention avec Madame Martine PINEL-VIEUX pour la mise à disposition de son terrain et de sa grange pour accueillir les bénévoles de l'association Concordia, dans le cadre du chantier international visant la restauration de l'ancien chemin d'Oulles.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,  
Décide d'autoriser le maire à signer la convention.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

Le Maire,  
Stéphane GIRARD

